



Association des PARENTS d'ÉLÈVES de Saône

## Compte-Rendu de l'Assemblée Générale du 13 novembre 2017

### Présents :

- Représentants de la Municipalité: Mme Courcier
- Représentant de l'école élémentaire: M. Guyon, directeur
- Familles Rurales: Valérie Tissot, Martine Boualem
- Autres associations: L'Amicale représentée par Christophe Milan.
- Adhérents: Marlène Gable, Amandine Perrot-Marchizet, Céline Thieffine, Vanessa Ricco, Véronique Viprey, Audrey Maréchal, Marion Pircar, Stéphane Gavoye, Sébastien Bourgeois, Martine Boualem, Vanessa Thorembe, Aurore Mora Corral, Stéphanie Janin, Emilie Destaing, Marie Rousselet.

### Excusés :

- Représentants de l'école maternelle: Mme Cuinet
- Autres associations: Bertrand Berçot de l'Amicale des boulistes
- Les loustiques du Marais représentés par Suzanne Siegfried
- Adhérents: Sophie Granon-Delorme donne pouvoir à Marlène Gable, Patrick Mercier, Cédric Dizian donne pouvoir à Marlène, Marie Garnier, Laurence Dutel donne pouvoir à Marlène.  
Delphine Myotte-Duquet donne pouvoir à Amandine Perrot-Marchizet
- ...et sans doute quelques oubliés

### I - Bilan Moral 2016/2017:

---

Intervention de Marlène Gable.

L'association AsParEle née en 2001 a 2 fonctions principales :

- 1** Représenter les parents d'élèves au conseil d'école en présentant une liste aux élections et participer aux conseils d'écoles.
- 1bis**: Cette représentation est aussi l'implication de l'association dans la mise en place des rythmes scolaires par exemple.
- 2** Mener des actions en faveur de toutes les familles et de tous les enfants scolarisés à Saône:
  - Fournitures scolaires
  - Café d'accueil le jour de la rentrée
  - Organisation du Saon'à Pattes le mercredi
  - Bourse aux jouets en collaboration avec les Loustiques du marais
  - Ventes de fromages
  - Vente de sapins de Noël
  - Carnaval
  - Soirée petits et grands
  - Vente objets personnalisés pour la maternelle
  - Fête des écoles

- Financement divers pour les écoles

L'effectif pour cette année 2017-2018 est plus important que pour l'année 2016-2017, soit 126 adhérents au moment de l'AG (124 adhérents pour l'année précédente) et 100 l'année précédente. L'adhésion sera possible toute l'année scolaire en utilisant le formulaire disponible en ligne sur le site Asparèle.

⇒ **Rapport moral adopté à l'unanimité**

### ➤ **Conseils d'écoles**

Intervention de Marlène Gable.

Le rôle principal de l'association est donc de représenter l'ensemble des parents d'élèves au sein de l'école.

10 titulaires/10 suppléants pour l'élémentaire et 5 titulaires/5 suppléants pour la maternelle sont élus lors des élections de parents d'élèves (elles ont eu lieu le vendredi 13 octobre 2017).

Ces représentants assistent aux conseils d'école et participent au vote si besoin.

Il y a au minimum 3 Conseils d'école par an et chacun est préparé lors d'une réunion qui en général est commune. L'ordre du jour est établi par les directeurs des différentes écoles. Des points complémentaires peuvent être ajoutés par les représentants de parents d'élèves. Tous les parents (et pas seulement les adhérents de l'Asparèle) sont invités lors de ces préparations de Conseils d'école.

Le rôle du Conseil d'école est défini dans le règlement départemental des écoles maternelles et élémentaires publiques (décret n°90-788 du 6 septembre 1990).

Le Conseil d'Ecole donne son avis sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école (utilisations des moyens alloués à l'école, enseignement des langues vivantes, conditions de bonne intégration d'enfants handicapés, activités périscolaires, restauration, hygiène et sécurité scolaires et périscolaires), vote le règlement intérieur, vote le projet d'école et s'informe du suivi du PEDT (Projet Educatif Territorial).

Le rôle des représentants de parents ne s'arrête pas à leur participation lors des conseils d'école : son rôle est également de contribuer à assurer le lien entre l'ensemble des parents, les enseignants et la mairie.

La responsabilité de porte-parole au Conseil d'école était partagée pour l'année écoulée entre plusieurs personnes pour l'élémentaire comme pour la maternelle.

### ➤ **Risque de fermeture d'une classe à la maternelle.**

L'association tient à informer les habitants de Saône qu'il y a un risque de fermeture d'une classe à la maternelle pour la rentrée 2018 suite à un nombre décroissant d'inscription.

L'association attend la mobilisation de la municipalité à ce sujet et une vigilance quant à l'accueil des familles sur Saône.

L'année dernière il y avait un risque de fermeture de classe était prévue à la maternelle et il y a eu une fermeture de classe à l'élémentaire à la rentrée 2017.

La maternelle a été sauvée cette année ce qui n'a pas été le cas cette année pour l'élémentaire.

### ➤ **Point PEDT (Projet Educatif Territorial)/ Rythme scolaires:**

Intervention Laëtitia Gimenez.

L'Asparèle participe depuis plusieurs années au groupe de travail PEDT (plan éducatif territorial), en partenariat avec la mairie, le périscolaire, les directeurs d'école maternelle et élémentaire et les associations.

A ce jour :

- Pour l'élémentaire : l'équipe enseignante reste favorable au rythme de 4,5 jours. Les heures d'enseignement, qu'elles soient le matin ou l'après-midi sont plutôt bien acceptées, et cela permet d'avoir des séances d'apprentissage régulières et de meilleure qualité.

- Pour la maternelle : après une première impression de confort, force est de constater que l'équipe enseignante préconiserait un retour à la semaine de 4 jours. En effet les enfants sont plus fatigués, la sieste des petits est écourtée, le temps d'activité pour les arts visuels l'après-midi est trop court pour mener à bien certains projets.

L'Asparèle va diffuser un premier sondage afin de demander aux parents s'ils sont favorables au maintien de la semaine de 4,5 jours ou au retour à la semaine de 4 jours.

Selon les résultats de ce sondage, les réflexions menées avec le groupe de travail, et les incidences financières qui pourraient subvenir avec la poursuite ou non des aides de la CAF et de l'état pour 2018, un nouveau sondage sera adressé aux parents. Le but de ce sondage sera de savoir s'ils souhaitent le maintien des TAP, et dans quelle mesure (avec le même nombre d'activités et la même qualité ou moins d'activités), s'ils seraient prêts à payer 2,5€ au lieu de 0,80€ pour 1h20 de TAP...

Demande de dérogation pour le 22/12/2017. Rien a été demandé à ce sujet.

### ➤ **Enseignement de l'allemand :**

Les consignes venant du ministère de l'éducation national étaient très claires. L'enseignement de l'allemand doit être relancé dès le 1<sup>er</sup> degré pour se poursuivre au collège.

Depuis la rentrée 2016, mise en place d'une nouvelle réforme : l'enseignement de deux langues dès la cinquième pour les élèves ayant choisi l'anglais au CP. Pour les élèves ayant exercé l'allemand depuis le CP, l'enseignement de 2 langues pourra se faire dès la 6<sup>ème</sup> (classe bi langue).

Grâce à la mobilisation de l'école élémentaire de Saône depuis plusieurs années en faveur de l'allemand et l'action des parents, le collège de Saône conserve sa classe bi-langue. (Avenir de 5 ans assuré avec le vivier CP/CE1). Nous devons continuer cette mobilisation afin que l'allemand subsiste.

### **Parole donnée à Mr Guyon**

Cette année, moins de souci que les années précédentes. L'enseignement a commencé fin septembre. 3 groupes créés : CP-CE1 13 élèves/ CE2 7 élèves / CM1-CM2 10 élèves. Cet enseignement est assuré par Mme Sire, professeur des écoles.

L'année dernière l'enseignement de l'allemand n'avait débuté qu'en janvier.

## II -Bilan Financier 2016/2017 : Cf en annexe (dernière page du CR):

Présentation par Amandine Perrot-Marchizet:

### **Bilan année scolaire 2016-2017**

Total bénéfices des activités : 6006€  
+ Subvention commune : 800€  
- Frais généraux : 661€  
- Dons versés aux écoles : 5085€  
-Participation fournitures scolaires : 1202€  
= SOLDE : - 853 €

Budget prévisionnel 2017-2018 en annexe.

Qui à pouvoir sur les comptes : la présidente, la trésorière et la trésorière adjointe.  
Le bilan financier de l'année 2016/2017 et le prévisionnel 2017/2018 sont joints en annexe.

Pour l'année 2017/2018, une aide financière par élève de 7 euros a été attribuée à chaque école. (Vote du Conseil Décisionnel du 08/09/2017)

La trésorerie de l'association (compte chèque + livret A) est à valeur constante depuis 5 ans, soit 11 197€ environ. Elle permet :

- d'avoir une sécurité
- d'assurer des frais relatifs aux manifestations

⇒ **Bilan financier adopté à l'unanimité.**

⇒ **Budget prévisionnel adopté à l'unanimité.**

## III- Présentation des activités de l'association:

### ➤ Les activités de l'association :

#### ➤ **Fournitures scolaires :**

Intervention d'Audrey Maréchal :

Les commandes de fournitures de l'école maternelle sont faites sur le site Majuscule, connu des enseignants de la maternelle.

Pour les commandes de l'école élémentaire, nous nous fournissons à la librairie d'Ornans. Les parents peuvent commander directement le pack demandé par l'enseignant ou choisir dans le détail.

#### Commande maternelle :

Une commande par enseignante. Chacune choisit ce dont elle a besoin pour sa classe, dans la limite de 13€ par enfant dans une classe de moyens ou de grands, et de 9€ pour un enfant chez les petits ou tous petits (participation ASPARELE de 5 euros incluse).

Nous avons eu 117 commandes soit la totalité des familles (38 grandes sections, 40 moyenne sections, 34 petites sections)  
Recettes : 788€ (participation des parents)  
Dépenses : 1371.64€ (facture papeterie)

Participation Asparèle = 5€ x 117 élèves = 585€

Il est rappelé que la subvention est versée à chaque parent ayant passé commande via l'école et l'Asparèle dans les temps.

#### Commande élémentaire :

131 élèves (103 commandes) pour 237 enfants inscrits au moment de la commande.  
55.3% (Comme l'an passé 1 enfant sur 2 passe commande par l'association)  
58 packs de fournitures par classe ou par niveau ont été commandés 56.3% (39% des commandes)  
Participation Asparèle 5€ x 131=660€.

Diminution de la facture globale 5020.35€ (les packs étaient moins onéreux cette année).

Montant total des commandes parents : 4366.74€.

En stock 55.30 euros de fournitures.

Participation TOTALE de l'ASPARELE pour les 2 écoles= 1245€

Le bilan de cette action est très positif.

Audrey Maréchal précise qu'elle a terminé sa participation au sein de l'Asparele et que les fournitures seront reprises par C Thieffine, M Gable.

Chaque parent a la maternelle qui va participer en réglant la commande aura la subvention.

#### ➤ **Café d'accueil :**

Intervention de Marlène Gable.

Un café d'accueil est organisé le jour de la rentrée sur les 2 sites (maternelle et élémentaire). Ce moment a été encore très apprécié par les parents et les enseignants. Moment convivial.

#### ➤ **Bourse aux jouets et puériculture :**

Présentation par Amandine Perrot-Marchizet

Elle a eu lieu en collaboration avec les Loustiques du Marais le 18 et 19 novembre 2016 à l'Espace du Marais.

159 déposants dont 56 de Saône.

Nombre d'articles déposés : 3727 articles dont 2503 vendus.

Une soixantaine de bénévoles était présente sur tout le week-end.

67,2 % des articles déposés ont été vendus pour un chiffre d'affaires de 11772,18€ (bénéfice pour l'Asparèle de 574 €)

➤ **Vente de sapins :**

Présentation par Marlène Gable.

Gilles Tisserand est pilote de cette activité depuis 2012. Jean-Michel Guittard en avait la charge auparavant.

La vente de 131 sapins (130 en 2016 ,100 en 2015) et 25 bûches (20 bûches en 2015) a permis de faire un bénéfice de 1142€.

La prochaine vente aura lieu le 9 décembre 2017. Réservation possible via les flyers dans les écoles

Les sapins seront fournis par la même société que l'année dernière, société de Lavans-Vuillafans, labellisée bio. L'Asparèle est globalement satisfaite de la qualité de la prestation, il reprend les invendus ce qui est positif.

L'opération vin chaud offert sera renouvelée !

Un appel aux bénévoles est lancé !

➤ **Ventes de fromages :**

Présentation par Véronique Viprey :

L'ASPARELE a organisé deux ventes de fromages avec la fromagerie de Nancray, pour Noël et Pâques.

L'avantage de la fromagerie de Nancray est que les fromages sont directement livrés dans les écoles, emballés de manière individuelle et triés par classe. De plus, en cas de problème sur une commande, si nous avons besoin d'aller rechercher des produits, cela est plus simple du fait de la proximité.

Ces deux opérations ont été positives. Elles ont permis de faire un bénéfice de 1729€ (2000€ en 2015-2016).

La 1ère vente fonctionne toujours beaucoup mieux que la 1ère (environ 1200€ de bénéfices) et la 2ème remporte moins de succès (environ 500€ de bénéfices).

Il est à noter qu'entre Noël et Pâques, le prix du lait avait augmenté, ce qui explique aussi le bénéfice un peu moins important pour la 2ème vente comparé aux années précédentes.

Cette action est la principale source de financement pour l'association.

➤ **Soirée petits et grands**

Présentation par Patrick Mercier.

Lancée en 2015. Et ça avait été fait en novembre 350€ bénéfice. En même tps que la bourse aux jouets.

Cette année elle a eu lieu le 1<sup>er</sup> avril. Succès total. 285 adultes payants (sans compter les enfants).

Morbiflette et verrine 3 chocolats, fait maison. 5€ l'entrée.

Le but de cette « soirée petits et grands » est bien entendu de passer un moment entre familles dans la plus grande convivialité. Studio photos. Enfants déguisés.

Bénéfice 1568€.

En 2017 cette soirée aura lieu le 1<sup>3</sup> mai à partir de 18h. L'organisation sera la même, il y aura certainement un thème (certainement thématique animal).

➤ **Le Saon'à pattes (SAP) :**

Présentation par Vanessa Ricco

Cet accompagnement des enfants à pied à l'école par des parents, des grands-parents et des personnes bénévoles existe depuis 2007. Vanessa Ricco reprend le projet. Celui-ci est organisé le mercredi matin et mercredi midi.

L'année dernière 24 enfants ont suivi régulièrement ce pédibus. Sur les 6 lignes existantes, seules 4 ont fonctionné avec 24 enfants.

Cette année, 3 lignes ont déjà repris du service dès septembre. (Marcassins, Grand Gibus et Loupiots. 18 enfants.

Nous sommes à la recherche d'accompagnateur et de pilote pour la ligne Musiciens (nous avons des enfants inscrits mais personne pour les accompagner)

6 lignes existantes à la base :

- Ligne Musiciens
- Ligne Marcassins
- Ligne Castors
- Lignes Petit et Grand Gibus
- Ligne Loupiots

Le Saon'à pattes permet un meilleur respect de l'environnement, un apprentissage de l'autonomie en toute sécurité, une activité physique et un mélange des générations (parents, grands-parents...)

Il est rappelé que le SAP a besoin de bénévoles pour maintenir le maximum de lignes. (Accompagnateurs et pilotes). Il est rappelé que tout le monde peut accompagner des lignes : personnes retraités, personnes sans enfants scolarisés. Il s'agit là d'un bon moyen de côtoyer le dynamisme de la jeunesse.

➤ **Vente d'articles personnalisés à la maternelle (fête des mères):**

En 2016, 52 familles ont passé 55 commandes pour un total de 223 objets générant un bénéfice de 428,81€ redistribué aux écoles.

En 2017, 40 familles ont passé 41 commandes pour un total de 159 objets générant un bénéfice de 309,38€ redistribué aux écoles.

On observe une baisse des commandes, ce qui est compréhensible car les ventes n'ont pas été réalisées à la même période (Noël / fête des mères), et que les objets pouvant être personnalisés étaient quasiment les mêmes que l'année précédente.

Pour cette nouvelle année scolaire, le projet est différent : réalisation d'un carnet de recettes avec photos des enfants ou des recettes, recettes des maîtresses et du périscolaire pour la période de la fête des mères.

Les parents devront donner une recette qu'ils aiment bien faire, entrée poisson, viande desserts, peut-être 1 thème par classe.

C'est un objet qui reste et qui dure dans le temps.

### ➤ **Buvette spectacle élémentaire**

L'école élémentaire a proposé 2 soirées spectacle grâce aux compétences de Raphael Lazzeroni. Les 27/28 juin 2017 à l'Espace du Marais. Très beau spectacle. 2 soirs de suite. 150<sup>e</sup> de bénéfiques Gâteaux faits par les mamans.

### ➤ **La fête des écoles :**

Présentation par Vanessa Ricco

Elle a eu lieu le 1<sup>er</sup> juillet au centre culturel de la Messarde en collaboration avec l'école de musique du plateau qui organisait ses portes ouvertes. Le lieu a été modifié car à cette période il était prévu que l'ancien gymnase soit en travaux. Les travaux de l'ancien gymnase.

Pas de spectacle de l'élémentaire lors du jour J. (car projet tout au long de l'année et spectacles 2 soirs de suite).

La fête des écoles est une fête conviviale pour les petits et les grands, elle clôt en beauté l'année scolaire. Le but de cette fête n'est pas de faire de gros bénéfices (bénéfices qui fluctuent en fonction de la météo d'ailleurs !)

Des stands de jeux pour maternelle et élémentaire étaient proposés tout au long de l'après-midi ainsi qu'une buvette, une restauration.

Certains élèves et instituteurs de l'élémentaire ont aidé à tenir des stands (proposés par l'école élémentaire).

La maternelle a proposé des spectacles de chorale.

Beaucoup de bénévoles ont répondu présents pour la mise en place du site, pour tenir les différents stands. Sans les bénévoles, nous n'aurions jamais pu y arriver. C'est pourquoi, l'association tient à les remercier chaleureusement.

Préparer cette journée a demandé un travail d'organisation qui a commencé dès le début d'année (Réservation du site, du matériel, préparation des flyers, tickets, commandes des lots, des boissons, de la viande, du pain...)

Cette année, la fête des écoles a permis de dégager 537 € (643 € de bénéfices en 2015).

Remerciements à l'Amicale pour le prêt du matériel et de l'engagement de cette association à nos côtés car ils bloquent tout leur matériel pour cette manifestation. Sans oublier les boulistes, boulangers, la CAGB... Cette fête est très soutenue : merci à tous les partenaires, la mairie...

Pour l'année 2018 nous aimerions faire perdurer ce partenariat avec l'école de musique et nous étudions une nouvelle formule pour cette fête.

L'association fait appel aux bénévoles pour reprendre ce projet pour l'année 2018 !



## IV - Election des membres du Bureau:

---

### **Composition du Bureau 2016/2017:**

Présidente : Marlène Gable née le 02/07/1987 – Manager salon de coiffure  
Vice-Présidente : Marion Pircar née le 02/04/1985 – employée administrative  
Secrétaires : Vanessa Ricco née le 13/05/1978 – responsable des ventes  
Véronique VIPREY née le 06/02/1981 – responsable en Office de Tourisme  
Secrétaires adjointes : Céline Thieffine née le 17/10/1978 – manager de rayon  
Laëtitia Gimenez née le 24/11/1976 - militaire  
Trésorière : Amandine Perrot-Marchizet née le 06/11/1982 – employée de banque  
Trésorière adjointe : Audrey Marechal née le 04/06/1975 – sage-femme

### **Proposition de Composition du Bureau 2017/2018 :**

La présidente demande si des personnes présentes dans l'assemblée se portent volontaires pour se présenter au bureau. Aucune personne ne se présente.

Présidente : Marlène Gable née le 02/07/1987 – Manager salon de coiffure  
Vice-Présidente : Marion Pircar née le 02/04/1985 – employée administrative  
Secrétaires : Véronique VIPREY née le 06/02/1981 – responsable en Office de Tourisme  
Céline Thieffine née le 17/10/1978 – manager de rayon

Secrétaire adjointe : Adjoint Laetitia Gimenez 24/11/1976 - militaire

Trésorière : Amandine Perrot-Marchizet née le 06/11/1982 – employée de banque

Trésorière adjointe : Marie Garnier, née le 23/12/1983 - comptable

**La composition du nouveau Bureau est votée à l'unanimité**

### **Projet de l'association pour 2017/2018 :**

Les membres du bureau rappellent qu'il est encore possible d'adhérer à l'ASPARELE, le formulaire restera en ligne toute l'année.

Cette année les projets proposés sont :

#### **1. Bourse aux jouets et articles puériculture**

La date retenue est le week-end des 17 et 18 novembre 2017

## 2. Vente des sapins

Date retenue : le samedi 9 décembre 2017.

## 3. Carnaval le 3 février 2018

## 4. Soirée petits et grands:

Date prévue le samedi 12 mai 2018.

## 5. Vente d'articles personnalisés à la maternelle :

Date prévue (pour la fête des mères et pères soit le 27 mai 2018)

## 6. Vente de fromages :

Pour l'instant 1 vente programmée : en décembre pour Noël (livraison des fromages le 20 décembre).

Tous les bons de commande sont disponibles sur le site internet.

## 7. Fête des écoles :

En 2018 la fête des écoles aura lieu le samedi 30 juin 2018.

Bien entendu, toute personne volontaire pour piloter une action, s'investir dans l'association (même ponctuellement) est la bienvenue : nous avons toujours besoin d'aide.

Martine Boualem souhaite s'exprimer au nom de l'association Familles Rurales. L'association Familles Rurales organise tout un tas d'activités sur le secteur, et notamment des conférences sur la parentalité. Martine Boualem évoque le fait qu'ils ne soient plus que 2 personnes bénévoles dans cette association et que cela représente du travail (notamment pour le choix des thèmes des conférences). Mme Boualem lance donc un appel à bénévoles et sollicite l'Asparèle pour relayer les informations de Familles Rurales notamment sur les dates des conférences car cela a toujours un lien avec la parentalité. Bien entendu, l'Asparèle se fera le relais de ces conférences.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h25

Les secrétaires :



La trésorière :



La présidente :



La vice-présidente :



Annexe : Le bilan financier de l'année 2016/2017

		2016/2017
BENEFICES ACTIVITES COURANTES	Vente des sapins	1 142
	Bourse aux jouets (50 % Loustiques Marais)	574
	Soirée DJ	1 568
	Ventes de fromages	1 729
	Vente objets maternelle	305
	Fête de la nature	-
	spectacle musical	150
	Fête des écoles	537
	<b>TOTAL ACTIVITES</b>	<b>6 006</b>
	<i>SUBVENTION COMMUNE</i>	<i>800</i>
	<i>FRAIS GENERAUX</i>	<i>661</i>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>6 146</b>	
INVESTISSEMENT	<i>INVESTISSEMENT</i>	<i>712</i>
	<i>SUBVENTION CREDIT AGRICOLE BBQ A FINANCER SUR BENEFICES DE L'ANNEE</i>	<i>712</i>
	<b>RESTE A UTILISER</b>	<b>5 433</b>
	<b>DONS VERSES AUX ECOLES</b>	<b>5 085</b>
EMPLOI BENEFICES	dont maternelle	833
	dont élémentaire	1 792
	dont aide exceptionnelle maternelle	560
	dont aide sociale élémentaire	1 900
	<b>AIDE AUX FOURNITURES (rentrée 2016)</b>	<b>1 202</b>
	<b>SOLDE TOTAL DE L'ANNEE</b>	<b>- 853</b>

**ASPARELE - BILAN A LA DATE DE CLOTURE**

	31/08/2017
<b>Solde du compte</b>	<b>6 946</b>
solde livret épargne	8106
dépenses à régler (factures relatives à année en cours)	1 384
dépenses à régler (votées)	2 471
<b>TOTAL DISPONIBILITES</b>	<b>11 197</b>

Annexe : prévisionnel 2017/2018

		<i>2017/2018</i>
<b>BENEFICES ACTIVITES COURANTES</b>	Vente des sapins	<i>1100</i>
	Bourse aux jouets (50 % Loustiques Marais)	<i>600</i>
	Soirée DJ	<i>1500</i>
	Ventes de fromages	<i>1500</i>
	Vente objets maternelle	<i>300</i>
	Fête de la nature	
	spectacle musical	
	Fête des écoles	<i>800</i>
	<b>TOTAL ACTIVITES</b>	<b><i>5 800</i></b>
	<i>SUBVENTION COMMUNE</i>	<i>800</i>
	<i>FRAIS GENERAUX</i>	<i>700</i>
	<b><i>RESULTAT D'EXPLOITATION</i></b>	<b><i>5 900</i></b>